

Monsieur RAMIR,

Dans cette période de trouble, la période de confinement n'étant absolument pas arrêtée, notre organisation syndicale souhaiterait avoir des précisions sur différents sujets.

En effet, de nombreux collègues commencent à nous solliciter pour avoir des réponses.

Certes, nous avons conscience que vous ne pouvez sans doute pas répondre à l'ensemble de ces questionnements, mais nous nous devons sans aucun doute d'anticiper certaines choses.

Avec ces premières réponses, nous pourrions rassurer de nombreux stagiaires et diminuer la sollicitation de vos équipes sur ces mêmes sujets.

Par soucis de clarté, nous allons aborder tous ces thèmes par catégorie de grade, scolarité en cours et à venir.

Aujourd'hui, 26 mars 2020, Jour 10 de confinement :

Tous les établissements sont fermés, tous les stagiaires ont quitté les établissements le vendredi 13 mars dernier, les autres équipes courant de la semaine suivante.

Partons du postulat que les cours reprendront le 4 mai (selon le calendrier scolaire de l'éducation nationale et les préconisations du conseil scientifique).

Scolarité 2019/2020 inspecteurs généralistes et fonciers

La formation en bloc fonctionnel doit se dérouler jusqu'au 7 mai 2020.

Le stage probatoire est prévu du 18 mai au 31 juillet 2020.

N'auront pas eu lieu :

- l'écrit n°2 du 30 mars
- et les oraux individuels du 27 au 29 avril.

Nous rappelons que l'épreuve de rattrapage était programmée le 6 mai

Scolarité 2019/2020 inspecteurs informatique

Formation en établissement jusqu'au 7 mai 2020.

Le stage probatoire est prévu du 18 mai au 31 juillet 2020.

N'auront pas lieu :

- l'écrit n°2 du 30 mars
- l'écrit n°3 du 20 avril

Nous rappelons que l'épreuve de rattrapage était programmée le 6 mai

Scolarité 2019/2020 contrôleurs généralistes

Formation en établissement jusqu'au 30 avril 2020.

Stage d'application du 4 mai au 30 septembre 2020.

N'auront pas lieu :

- les oraux individuels du 14 au 20 avril
- le rattrapage le 23 avril

Scolarité 2019/2020 contrôleurs programmeurs

Formation en établissement jusqu'au 28 mai 2020

N'auront pas lieu :

- oral du 16 au 20 mars
- oral du 6 au 10 avril
- écrit n°3 du 10 avril (j'ai un doute, ça fait 2 épreuves sur la même semaines)

Scolarité 2019/2020 Techniciens géomètres

Formation en établissement jusqu'au 31 mars 2020.

N'aura pas lieu :

- stage d'application travaux pratiques sur Toulouse du mois d'avril

Cycle de formation des agents administratifs et techniques recrutés par voie de PACTE

La 2eme session théorique ayant lieu en ENFiP en mars et avril 2020 ne pourra pas avoir lieu.
Comment envisagez-vous le calendrier à venir de cette formation ?

Scolarité 2020/2021 Techniciens géomètres

Formation en établissement jusqu'au 31 mars 2021.

Aucune incidence à ce stade sur le contrôle des connaissances

Le stage GRH10 qui se déroulait du 2 mars au 20 mars :

Les agent.es communément appelés « BBprofs » n'ont pas pu finir leur stage et n'ont pas eu leur grand oral.

Premières affectations des Inspecteurs 2019/2020 en Centrale et en DNS

Les inspecteurs stagiaires ont participé à l'appel de candidature, les résultats devaient paraître le 6 mai. Toutes les publications de mouvement sont reportées à cause de COVID 19.

Ce résultat modifiera par conséquent la direction de stage pratique probatoire pour les stagiaires retenus. Quel sera le nouveau calendrier ?

Scolarité 2020 agents AAFiP

début de la scolarité prévue initialement le 18 mai 2020, officiellement reportée.

Promotion 2020/2021 de contrôleurs généralistes et programmeurs

Les oraux du concours externe de contrôleur sont reportés.

Or l'administration prévoit que les lauréats rédigent leur demande de première affectation en juin 2020. En fonction de la date de tenue des oraux reportés et de la publication du nom des lauréats, quelle sera l'incidence sur le calendrier de dépôt des futurs contrôleurs stagiaires (généralistes et programmeurs) ?

Choix des établissements de formation pour les promotions 2020

Quelles sont les incidences du confinement COVID 19 sur le calendrier de dépôt et de promulgation des affectations des établissements de formation pour tous les publics devant suivre une scolarité en 2020 ?

Conseil de promotion scolarité 2019/2020

Le confinement COVID 19 a une incidence forte sur la tenue des différents conseils de promotion du mois de mars. Nous demandons à ce qu'ils soient tous reportés et se tiennent tous à une date ultérieure uniquement sur un mode « présentiel » dans la même enceinte pour l'ensemble des participants.

Depuis le confinement des établissements, les stagiaires en situation de scolarité peuvent suivre des cours à distance et les équipes pédagogiques assurent un suivi.
Cependant, cette possibilité, comme tout télétravail, a des limites : les zones dites « blanches » ou mal desservies, les agent.es chargé.es de famille, les conditions matérielles pas toujours adéquates, ... etc.

Pouvez-vous nous donner un état des lieux des difficultés rencontrées par les stagiaires pour se connecter et suivre les cours à distance ?
Peuvent-ils toutes et tous se connecter ?
Combien sont chargés de famille ?
Sont-ils toutes et tous bien identifiés ?

L'ENFiP doit absolument tenir compte des conditions dégradées actuelles et adapter le mode des évaluations et de la validation de ces scolarités.

Qu'envisagez-vous à ce stade ?

Avez-vous des pistes pour remplacer les évaluations ?

Envisagez-vous de décaler le début du stage pratique probatoire (B généralistes et inspecteurs) afin de permettre aux stagiaires de passer les évaluations reportées au sein de l'ENFiP et de restituer leur logement ?

Si cette option est envisagée, nous exigeons qu'une mesure exceptionnelle financière soit mise en place par l'Etat employeur pour prendre en charge ce décalage.

A titre d'illustration, il serait scandaleux si cette option est retenue qu'un stagiaire se trouve à assumer financièrement dès le 4 mai son propre logement, celui de sa première affectation qui peut être différente de celle de sa famille et du coup un troisième logement pour finir sa scolarité décalée en établissement ENFiP.

Par ailleurs, avez-vous connaissance de cas de Covid19 recensés parmi les stagiaires ?

Parmi les personnels enseignants ?

Parmi les administratifs ?

Concernant la scolarité à venir des AAFiP, avez-vous une piste concernant la date de report ?

Nous vous rappelons que l'absence de connaissance de date va provoquer des situations compliquées et certain.es lauréat.es ont dû d'ores et déjà refuser le bénéfice du concours.

Certain.es ont des préavis à poser : des préavis pour quitter leur emploi, des préavis de logement, etc.

Concernant le stage GRH10, quelles sont les dispositions que vous envisagez ?

Nous attirons votre attention également sur les conditions d'accompagnement social des stagiaires de toutes les catégories. Lors des deux précédents groupes de travail, nous avons abordé très précisément cet aspect. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, cet accompagnement doit se vouloir être exemplaire. Certains stagiaires vont se trouver dans des situations précaires provoquées par la crise sociale induite par le Covid19, les problèmes calendaires des scolarités et des problématiques de logement ne doivent pas pousser les stagiaires de la DGFIP dans la précarité !

Enfin, **Solidaires Finances Publiques revendique la neutralisation du mois d'août 2020** pour que l'ensemble des stagiaires, du corps enseignant et administratif, puissent bénéficier de leur droit à congé.

Nous vous remercions par avance d'une réponse rapide à tous ces questionnements.

Bien cordialement,

Stéphane PARDON et Laure DUTHILLEUL

Secrétaires Nationaux

Solidaires Finances Publiques